

## VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2010

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire, tenue le 13 décembre 2010, à 20 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire, à laquelle sont présents : monsieur le maire Michel Gilbert, madame la conseillère Valéry Lapointe et messieurs les conseillers Guy Boulé, Fernand Brillant, Jean-Luc Halde et Rémi H. Lair.

Est absent : monsieur le conseiller André Ricard.

Monsieur Patrick Savard, directeur général, et madame Anne-Marie Piérard, greffière adjointe, assistent également à cette séance.

...Monsieur le Maire ouvre la séance.

...**DÉPÔT** du certificat de convocation.

2010-430

#### RÉSOLUTION

#### ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2010

Il est proposé par le conseiller Rémi H. Lair et appuyé par le conseiller Guy Boulé que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du 13 décembre 2010 soit et est approuvé par ce conseil.

#### **ADOPTÉE**

...Monsieur Patrick Savard, directeur général et monsieur Carmel Contant, trésorier, présentent les prévisions budgétaires 2011 et le programme triennal d'immobilisations 2011 – 2012 – 2013.

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 1146 – ADOPTION – BUDGET 2011 ET TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Rémi H. Lair que ce conseil adopte le règlement numéro 1146, intitulé : « Règlement approuvant le budget 2011 et décrétant le taux de la taxe foncière générale ».

Faute d'appui, la proposition est rejetée.

Le 13 décembre 2010

APPROBATION      PROGRAMME      TRIENNAL  
D'IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

Il est proposé par le conseiller Rémi H. Lair que ce conseil approuve le programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013.

Que cette résolution soit et est adoptée en conformité avec l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*.

Faute d'appui, la proposition est rejetée.

2010-431

RÉSOLUTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 1147 – ADOPTION – TAUX DE  
LA TAXE D'EAU 2011

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Valéry Lapointe et appuyé par le conseiller Guy Boulé que ce conseil adopte le règlement numéro 1147, intitulé : « Règlement décrétant le taux de la taxe d'eau 2011 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ».

ADOPTÉE

2010-432

RÉSOLUTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 1148 – ADOPTION – TAUX  
DES TAXES SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES ET  
LES MATIÈRES RECYCLABLES 2011

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Halde et appuyé par le conseiller Fernand Brillant que ce conseil adopte le règlement numéro 1148, intitulé : « Règlement décrétant les taux des taxes sur les ordures ménagères et les matières recyclables 2011 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ».

ADOPTÉE

2010-433

RÉSOLUTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 1149 – ADOPTION – TAUX DE  
LA TAXE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES  
2011

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Halde et appuyé par le conseiller Guy Boulé que ce conseil adopte le règlement numéro 1149, intitulé : « Règlement décrétant le taux de la taxe d'assainissement des eaux usées 2011 dans la ville de Mont-Saint-Hilaire ».

ADOPTÉE

2010-434

**RÉSOLUTION**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 828-28 – ADOPTION –  
TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX 2011**

CONSIDÉRANT qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Rémi H. Lair et appuyé par le conseiller Jean-Luc Halde que ce conseil adopte le règlement numéro 828-28, intitulé : « Règlement modifiant le règlement numéro 828 sur la tarification des services municipaux pour l'année 2011 ».

**ADOPTÉE**

2010-435

**RÉSOLUTION**

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011 – MUNICIPALITÉ  
RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-  
RICHELIEU**

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Halde et appuyé par le conseiller Fernand Brillant que ce conseil approuve les prévisions budgétaires pour l'année financière 2011 de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu, au montant de 3 562 625 \$, lesquelles sont jointes à la présente résolution comme annexe « A » pour en faire partie intégrante.

Que la Ville de Mont-Saint-Hilaire consente à verser sa quote-part au montant de 301 777,79 \$ et que le trésorier soit autorisé à la payer lorsque requise.

**ADOPTÉE**

**...QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

M. Ferdinand Berner	Période de questions et réponses Coût par usager du transport en commun
M. Yves Corriveau	Non-adoption du budget Augmentation prévue du taux de taxe Départ de M. Patrick Savard
M. Michel Nadeau	Date limite pour adoption du budget Augmentation de la dette Dette anticipée concernant la revalorisation du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
M. Roger Mailloux	Équilibre entre les dépenses et la capacité de payer des citoyens Nombre d'utilisateurs du transport en commun
M. Yvon Gagné	Contribution de la Ville de Saint-Hyacinthe au transport en commun Rôle triennal d'évaluation foncière

M. Jean Gauthier                      PTI versus le rôle triennal d'évaluation foncière  
Non-adoption du PTI  
Ratio d'endettement de la Ville  
Dette par capita  
Existence de différents ratios

M. Carmel Contant                      Explications données sur les exigences du Ministère  
pour le budget, les états financiers et les ratios

2010-436

**RÉSOLUTION**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Valéry Lapointe et appuyé par le conseiller Jean-Luc Halde que la présente séance soit et est levée à 21 h 50.

**ADOPTÉE**

---

ANNE-MARIE PIÉRARD, AVOCATE  
GREFFIÈRE ADJOINTE

---

MICHEL GILBERT, MAIRE